

CONCOURS D'ENTREE 2026 EN 4EME ANNEE (hors parcours journalisme)**DIPLÔME DE SCIENCES PO TOULOUSE****PROCES VERBAL DE DELIBERATION DU JURY D'ADMISSIBILITE****CANDIDATS ADMISSIBLES - AUTORISES A PRESENTER L'ORAL D'ADMISSION
DU 22 AU 30 JUIN 2026**

<u>NOM</u>	<u>Prénom</u>
ABDESSELAM	Safa
AGNIER	Astrid
ALARCOS-TIXIER	Cécilia
ALPI	Lorette
AMRI	Ali
APTEL	Jenna
AZOULAY-DELFORGE	Phileo
BACHELIER	Anna
BAIOD	Leila
BALAC	Cléa
BASSOULET	Martin
BEN GOUIDA ABDALLAH- -COSTES	Daphné
BENIHOUD--LACASSAGNE	Margaux
BENIHOUD--LACASSAGNE	Margaux
BERREKAM	Selsabilaa
BERTIN	Rachel
BIETH	Miyo-Melody
BOUVET	Lou Anne
BOYER	Eglantine
BOYER	Eglantine
BRION	Benjamin
CASHIN	Eleanor
CHAMBRION	Cassandra
CHARKAOUI	Adda

CHEVILLARD	Romy
CHIMIER	Charlotte
CONTE	Hadja
COULON BALLEREAU	Louna
DAUBA	Camille
DAUBA	Camille
DAVOST	Vanessa
DEFORGES	Vanille
DELMAS	Swann
DEPREZ	Martin
DIEZ RAMOS	Laëticia
DORP- -PRÉVOST	Aloïs
DORP-PREVOST	Aloïs
DUBÉ	Loélia
FARDEL	Joséphine
FAURE RODRIGUEZ	Sara
FIX--SERRES	Valentin
FLOCZEK	Lou
GALLET	Nathan
GARCIA RECALDE	Marcia Lorena
GEAY	Erine
GHIAT	Manel
GIRARD	Pauline
GIRIER-DUFOURNIER	Théo
GIROD-GILLES	Léa
GODOT	Leïla
GOSSSELIN	Esteban
GOUGELIN	Claire
GUIGONET	Noé
GUILLOT	Emmanuelle
GUILLOT	Alix

HELLER	Kieran
HILAIRE	Lola
HOFFHERR	Arthur
HUGUES	Hippolyte
KLENES	Iris
LAINÉ	Jade
LAVOISIER	Ana
LE LOUEDEC	Ambre
LE ROUX	Dorian
LIMON	Matthieu
LOPEZ	Emilie
LOUISIN	Charles
MALVEILLE	Pierre
MANNE	Eva
MANOU	Philippe
MEMHELD	Esther
MICHEL	Manon
MILANO	Annaelle
MONTEIRO	Romain
MOREAU	Sacha
MOREL	Inès
MOTION	Julien
NOIRBUSSON	Jim
NSAKALA	Sarah-Gabrielle
PARIS	Meaulnes
PECANTET	Léa
PEDROSA	Méline
PERLOT	Camille
PERNOT	Nicolas
PERRUAUX COLOMBANI	MARTIN
PERRUCHO DE MEDEIROS	Stefanie

PHILOUZE	Isaure
POISSON	Siméon
POURCHERON-KANO	Emma
RAMINHOS GONCALVES	Sofia
REMISSÉ	Margot
RENOUD	Janna
RESCOUSSERY	Albane
RICHAUDEAU	Capucine
ROSSETTI	Estelle
ROSSI	Baptiste
ROUBIN	Elisa
ROYER	Joséphine
SANS	Tom
SAVARIT	Eva
SIMON BOURDONNAIS	Paul
SOUSSI	Gabriel
TALINEAU REBELO	Paola
THUET	Louis
TOUFFET	Margaux
TOUSSAINT	Eleonore
VIÉ	Paul
VIEL-TENEUX	Chanel
VINDRY	Valentine
ZIRARI	Sofia

Fait à Toulouse le 11.06.2026

Pour le Directeur
et par délégation,
Le Directeur Général des Services



Sébastien KANDEL

Eric DARRAS

Directeur de l'IEP de Toulouse

VOIES ET DELAIS DE RECOURS

Si vous estimez devoir contester cette décision, vous pouvez former :

- soit un **recours administratif** (recours gracieux) auprès du directeur l'IEP de Toulouse ;
- soit un **recours contentieux** devant le tribunal administratif de Toulouse. Ce recours peut être déposé via le téléservice Télérecours <http://www.telerecours.fr>

Le recours administratif peut être fait sans condition de délai. En revanche le recours contentieux doit intervenir dans un délai de **deux mois** à compter de la notification de la présente décision. Toutefois, si vous souhaitez, en cas de rejet du recours administratif, former un recours contentieux, le recours administratif devra avoir été introduit dans le délai sus-indiqué du recours contentieux.

Vous conserverez ainsi la possibilité de former un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de la décision intervenue sur ledit recours administratif. Cette décision peut être explicite ou implicite (absence de réponse de l'administration pendant deux mois) dans les cas très exceptionnels ou une décision explicite intervient dans un délai de deux mois après la décision implicite- et donc dans un délai de quatre mois à compter de la date du présent avis- vous disposez à nouveau d'un délai de deux mois à compter de la notification de cette décision explicite pour former un recours contentieux.